

République Française



SAINT-DIONISY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 10/2024

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-huit mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 13 mars 2024, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur GREGOIRE Jean-Christophe, Maire.

Présents : Monsieur GREGOIRE Maire, M. CHARRIERE, M. QUENTIN, M. MONTILLET, M. ESTRADE, Mme CAMBET PETIT-JEAN, Mme ZAJDNER, M. FARGES, Mme MANE, Mme ORAND-GABRIEL, Mme FAUQUET

Absents excusés : Mme LIRON, M. JURADO, Mme BOUCHOT (donne pouvoir à Mme ORAND-GABRIEL)

Secrétaire : M. FARGES

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	15
Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	11
Nombre de procuration :	01

**OBJET : BUDGET GENERAL  
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Rapporteur : François CHARRIERE

Après s'être fait présenter le budget primitif 2023 et les décisions modificatives intervenues au cours de l'exercice, le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur François CHARRIERE, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Maire, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	770 792,29	552 959,88	1 323 752,17
Recettes	1 027 027,75	443 522,62	1 470 550,37
<b>Résultat d'exécution</b>	<b>256 235,46</b>	<b>- 109 437,26</b>	<b>146 798,20</b>
Résultat reporté N-1	59 871,01	422 052,12	481 923,13
<b>Résultat de clôture</b>	<b>316 106,47</b>	<b>312 614,86</b>	<b>628 721,33</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour (Monsieur le Maire étant sorti pendant le débat ) décide :

- De constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- D'adopter le compte administratif 2023.

Fait à Saint-Dionisy, le 28 Mars 2024  
Le Maire,  
Jean-Christophe GREGOIRE

